FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CLEARASIL® ULTRA® DEEP PORE CLEANSING PADS (CANADA)

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit Distribué par

: CLEARASIL® ULTRA® DEEP PORE CLEANSING PADS (CANADA)

: RB Health (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

RB Health (US) LLC Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Medical) Numéro de téléphone à

composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-338-6167

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of **USDOL** Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

SDS# : D0225131 v11.0 Formulation # 0397059 v1.0

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Personal care

Utilisations par des consommateurs

: FF0397059_D0225131_NA n° SDS **Date d'édition**: 08/08/2019 1/16 Code # : D0225131 v11.0

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

: Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Généralités

: Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention

: Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser de l'équipement électrique, de ventilation, d'éclairage et de manutention antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage Élimination

- Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

: Aucun connu.

ailleurs

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
acide salicylique	≥30 - ≤60 ≥1 - ≤2.9 ≥1 - ≤5	64-17-5 69-72-7 56-81-5

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Date d'édition : 08/08/2019 2/16 Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation: Aucune donnée spécifique.Contact avec la peau: Aucune donnée spécifique.Ingestion: Aucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers: Pas de traitement particulier.

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 3/16

4. Premiers soins

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

: Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse

: NE PAS utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit

: Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 4/16

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Stocker entre les températures suivantes: 5 à 40°C (41 à 104°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 5/16

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Alcool éthylique	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). STEL: 1000 ppm 15 minutes. OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1900 mg/m³ 8 heures. NIOSH REL (États-Unis, 10/2016). TWA: 1000 ppm 10 heures. TWA: 1900 mg/m³ 10 heures. OSHA PEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1900 mg/m³ 8 heures.
Glycérine	OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: Fraction alvéolaire TWA: 10 mg/m³ 8 heures. Forme: Empoussiérage total OSHA PEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 5 mg/m³ 8 heures. Forme: Fraction alvéolaire TWA: 15 mg/m³ 8 heures. Forme: Empoussiérage total

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 6/16

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains

: En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

7/16

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique : Liquide. [Clair.]

: Blanc. Couleur

Odeur : Non disponible. : Non disponible. Seuil olfactif

Ha : 3 à 3.5 [Conc. (% poids / poids): 100%]

: Non disponible. Point de fusion Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: 28°C (82.4°F)

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz)

: Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)

: Non disponible.

Tension de vapeur : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : 0.93 à 0.97

Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage noctanol/eau

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

: Non disponible.

: Non disponible.

Température de

Viscosité

: Non disponible.

: FF0397059 D0225131 NA n° SDS **Date d'édition**: 08/08/2019 Code # : D0225131 v11.0

décomposition

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit peut éventuellement être instable dans certaines conditions de stockage et d'utilisation. Voir "Possibilité de réactions dangereuses" pour plus d'informations.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

Matériaux incompatibles

: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Alcool éthylique	CL50 Inhalation Vapeur DL50 Orale	Rat Rat	124700 mg/m³ 7 g/kg	4 heures
acide salicylique	DL50 Orale	Rat - Mâle,	1601 mg/kg	-
Glycérine	DL50 Orale	Femelle Rat	12600 mg/kg	-

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Alcool éthylique	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.06666667 minutes 100 milligrams	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100 microliters	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	400 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20 milligrams	-
acide salicylique	Yeux - Opacité de la cornée	Lapin	8	-	72 heures

Conclusion/Résumé

Peau

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Yeux

: Based on Calculation method: Provoque une sévère irritation des yeux.

Respiratoire

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 8/16

11. Données toxicologiques

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Alcool éthylique	-	1	-

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Risque d'absorption par aspiration

Renseignements sur les voies d'exposition

: Non disponible.

probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> douleur ou irritation larmoiement rougeur

: FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 9/16 Code # **Date d'édition**: 08/08/2019

11. Données toxicologiques

Inhalation : Aucune donnée spécifique. : Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

: Non disponible. Effets différés possibles

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le : Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	80050 mg/kg

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Alcool éthylique	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer Aiguë CE50 2000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 25500 µg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa Daphnie - Daphnia magna Crustacés - Artemia franciscana - Larve	96 heures 48 heures 48 heures
	Aiguë CL50 11000000 µg/l Eau de mer Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer Chronique NOEC 100 ul/L Eau douce	Poisson - Alburnus alburnus Algues - Ulva pertusa Daphnie - Daphnia magna - Néonate	96 heures 96 heures 21 jours
acide salicylique	Aiguë CL50 111.7 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures

: FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 **Date d'édition** : 08/08/2019 10/16 Code #

12. Données écologiques

	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours
Aiguë CL50 10000 mg/l Eau douce	Daphnie	24 heures
Aiguë CL50 5000 mg/l Eau douce	Poisson	24 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat		Dosage		Inoculum
Glycérine	OECD 301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	92 % - 30 j	ours	-		-
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatiq	ue	Photolyse		Biodég	radabilité
Glycérine	-	-			Facilem	ent

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
Alcool éthylique	-0.35	-	faible
acide salicylique	2.21 à 2.26	-	faible
Glycérine	-1.76	-	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc})

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 11/16

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1993	UN1993	UN1993	UN1993
Désignation officielle de transport de l'ONU	Flammable liquids, n.o.s. (alcohol denatured)	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (alcohol denatured)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (alcohol denatured)	Flammable liquid, n.o.s. (alcohol denatured)
Classe de danger relative au transport	3	3	3	3
Groupe d'emballage	III	Ш	Ш	III
Dangers environnementaux	Non.	Non.	No.	No.

Autres informations

Classification pour le DOT : Limited Quantity 5L

Packaging instruction Packaging aircraft Quantity limitation: 60 L

Cargo aircraft Quantity limitation: 220 L

Special provisions

B1, B52, IB3, T4, TP1, TP29

Classification pour le TMD : Explosive Limit and Limited Quantity Index 5L

Passenger Carrying Road or Rail Index 60L

Special Provisions 16, 150

IMDG : <u>Limited quantity</u> 5L

Emergency schedules (EmS) F-E, S-E Special Provisions 223, 274, 955

IATA : Limited Quantities Passenger Aircraft Quantity limitation: 10 L

Packaging instructions: Y344

Passenger and Cargo Aircraft Quantity limitation: 60 L Packaging instructions: 355

Cargo Aircraft Only Quantity limitation: 220 L Packaging instructions: 366

Special provisions A3

Protections spéciales pour

l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC : Non disponible.

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 12/16

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé. CWA (Clean Water Act) 311: Sodium, hydroxyde de

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)** : Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

: Non inscrit

DEA List I Chemicals

(Precursor Chemicals)

: Non inscrit

DEA List II Chemicals

(Essential Chemicals)

: Non inscrit

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3

IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%		Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
Alcool éthylique acide salicylique	≥30 - ≤60	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.
	≥1 - ≤2.9	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Non.

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; DENATURED

ALCOHOL: GLYCERINE MIST

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; ALCOHOL; GLYCERIN;

1,2,3-PROPANETRIOL

Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: DENATURED ALCOHOL; ETHANOL; 1,2,

3-PROPANETRIOL

Éléments de l'étiquette

CPSC

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mentions de danger : LIQUIDES ET VAPEURS INFLAMMABLES. PROVOQUE UNE IRRITATION DES

YEUX.

: FF0397059 D0225131 NA n° SDS **Date d'édition**: 08/08/2019 13/16 Code # : D0225131 v11.0

15. Informations sur la réglementation

Mesures de précaution

: Conserver hors de la portée des enfants. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les yeux. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Se laver soigneusement après manipulation.

CCCR

Mention d'avertissement Mentions de danger

: DANGER ATTENTION : INFLAMMABLE IRRITANT

LE CONTENU PEUT S'ENFLAMMER PEUT IRRITER LES YEUX

Mesures de précaution

: Ne pas fumer. Éviter tout contact avec les yeux.

EPA

: Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Spécial Substance inerte. Mesures de précaution

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisant cutané

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Cosmétiques. / Medicinal products

Mesures de précaution

: For external use only. Flammable until dry, keep away from extreme heat or open flame. avoid contact with the eyes. If product gets into the eyes rinse thoroughly with water Stop use and ask doctor if skin or eye irritation develops

Keep out of reach of children. If swallowed, get medical help or contact a Poison Control

Center right away

skin irritation and dryness is more likely to occur if you use another topical acne medication at the same time. If irritation occurs, only use one topical acne medication at a time.

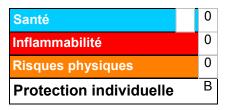
Autres informations / Recommandations

Autres informations : Aucun effet important ou danger critique connu. Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu. Recommandations : Aucun effet important ou danger critique connu.

Lire l'étiquette avant utilisation.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



16. Autres informations

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



() Aucun effet important ou danger critique connu.

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Date d'édition : 08/08/2019

Date de publication : 10/06/2019

précédente

Version : 11.0

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 15/16

16. Autres informations

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Code # : FF0397059_D0225131_NA n° SDS : D0225131 v11.0 Date d'édition : 08/08/2019 16/16